
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 8 mai 2013 à 8 h 30
Salle du conseil, Hôtel de ville
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Michael Applebaum, Maire
M. Laurent Blanchard, Président du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Éline Ayotte, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif
Mme Josée Duplessis, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Robert Lamontagne, Directeur général
M. Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Mme Caroline Bourgeois, leader du comité exécutif
M. Étienne Brunet, conseiller associé
Mme Érika Duchesne, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE13 0555

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 8 mai 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 0556

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 20 mars 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE13 0557

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 27 mars 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE13 0558

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 3 avril 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE13 0559

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver la prolongation sans frais du contrat à Technomedia Formation inc. (CG08 0595) pour le service d'entretien du logiciel SIGAL utilisé par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) du 31 août au 31 décembre 2012 ;
- 2 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Technomedia Formation inc., fournisseur unique, pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015, pour le renouvellement du service d'entretien du logiciel SIGAL, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 517 387,50 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 10 octobre 2012 ;
- 3 - d'approuver, à cette fin, un projet de convention entre la Ville et Technomedia Formation inc. ;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1120206019

CE13 0560

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de 4 ans pour la fourniture et l'installation de systèmes hydrauliques et d'accessoires sur des châssis de camions 4X2 porteur multimode;
- 2 - d'accorder à Service d'équipement G.D. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12364 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1133447001

CE13 0561

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Équipements de Levage Novaquip inc., seul soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'une plate-forme élévatrice hydraulique pour véhicules lourds, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 99 223,43 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 13-12638 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1131081001

CE13 0562

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de trente-six (36) mois avec deux (2) possibilités de prolongation de douze (12) mois, pour la fourniture, sur demande, de lunettes de sécurité de type prescription et de services connexes;
- 2- d'accorder à la firme Século Vision Inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12700 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des diverses unités administratives, services corporatifs et arrondissements de la Ville, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1136133001

CE13 0563

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de 4 ans pour la fourniture et l'installation de systèmes d'arroseuses de rues sur des châssis de camions fournis par la Ville;
- 2 - d'accorder à Certiflo inc., seul soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12658 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1133447003

CE13 0564

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée d'un an à compter de son émission, pour la fourniture et l'installation de hache-branches remorqués;
- 2- d'accorder à la firme Vermeer Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les articles 1 et 2 à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12619 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1133447002

CE13 0565

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de résilier le contrat octroyé à Les Excavations Super inc. (CG11 0383) pour la reconstruction d'un égout unitaire (combiné) et d'une conduite d'eau secondaire dans les rues Montfort et Saint-Paul, entre les rues Notre-Dame et de l'Inspecteur, dans l'arrondissement Le Sud-Ouest – Dépense totale de 822 246,52 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 1227;

- 2 - d'autoriser le paiement d'une somme maximale de 42 483,24 \$, taxes incluses, à Les Excavations Super inc. à titre de pénalité en lien avec cette résiliation, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - de retourner dans les comptes de provenance les crédits inutilisés de 685 997,97\$, net de ristournes.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1134822014

CE13 0566

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 759 798,24 \$, taxes incluses, pour le réaménagement du sentier et de l'accès de la 52^e Avenue au parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Les Excavations DDC (2632-2990 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 732 198,24 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 6506 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1134956006

CE13 0567

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de trois ans, pour la fourniture sur demande de services de consultant en matière de signalisation de bâtiments municipaux, parcs et places publiques;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Communication Claire Jacques inc. fas Signature Design Communication , firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 148 136,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12371 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1130149001

CE13 0568

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le projet de protocole d'entente entre le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et la Ville de Montréal relatif au programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés (ClimatSol);
- 2 - de mandater le maire de Montréal afin de signer le protocole d'entente.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1121179003

CE13 0569

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter de fournir à l'arrondissement de Montréal-Nord les activités d'entretien effectuées dans le cadre des programmes d'entretien planifié utilisés à la Ville de Montréal, notamment pour la réfrigération des patinoires, la ventilation et les filtres et ce, pour les trois arénas de l'arrondissement et la patinoire extérieure du Bleu, Blanc, Bouge, pour l'année 2013, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1120887001

CE13 0570

Il est

RÉSOLU :

- 1- de fermer et retirer du registre du domaine public de la Ville et verser dans le domaine privé le terrain connu et désigné comme étant le lot 5 176 800 du cadastre du Québec, situé en front de la rue Dion, dans l'arrondissement de Saint-Laurent;
- 2- d'approuver un projet d'acte de vente par lequel la Ville vend à Développement Olymbec inc., aux fins d'assemblage, un terrain vague, connu et désigné par le lot 5 176 800 du cadastre du Québec, d'une superficie de 158,4 m², dans l'arrondissement de Saint-Laurent, pour le prix de 15 350 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1121195006

CE13 0571

Il est

RÉSOLU :

que la Ville de Montréal intervienne à un projet d'acte de servitude réelle et perpétuelle d'utilités publiques entre la Coopérative d'habitation Alphonse Desjardins (Montréal) et Bell Canada, aux fins d'installation d'un réseau téléphonique et de télécommunication en faveur d'un immeuble appartenant à Bell Canada, affectant une partie du lot 2 497 915 du cadastre du Québec, détenu en emphytéose par Coopérative d'habitation Alphonse Desjardins (Montréal), désignée à titre de fonds servant, afin que cette servitude réelle et perpétuelle d'utilités publiques subsiste au-delà du terme prévu par l'emphytéose.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1123496009

CE13 0572

Il est

RÉSOLU :

1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal accorde à Bell Canada une servitude d'utilités publiques pour la modernisation de son réseau téléphonique et de télécommunication afin de desservir les quartiers environnants, sur une partie du lot 1 852 849 du cadastre du Québec, d'une superficie de 18,8 m², dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour la somme de 10 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;

2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1121195005

CE13 0573

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'approuver un projet de contrat d'exécution d'œuvre d'art par lequel la compagnie 9279-0690 Québec inc., personne morale faisant également affaires sous le nom de Stephen Schofield artiste, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels pour la fabrication et l'installation de l'œuvre d'art qui sera intégrée à la promenade Jeanne-Mance pour une somme maximale de 722 893,25 \$, taxes et contingences incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet du contrat;

2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1130552001

CE13 0574

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 900 000 \$ à la Société du parc Jean-Drapeau pour la réalisation de l'édition 2013 des Week-ends du monde et la Fête des enfants de Montréal;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 600 000 \$ en provenance des dépenses communes et de 300 000 \$ en provenance des dépenses générales d'administration de compétence locale vers le budget régulier de la Direction de la culture et du patrimoine pour réaliser ces projets;
- 3 - de mandater la Direction de la culture et du patrimoine pour le suivi du dossier;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1130679003

CE13 0575

Il est

RÉSOLU :

d'adopter la version modifiée du document « Procédure d'acquisition d'œuvre d'art public par donation à la Ville de Montréal » ainsi que la convention type d'acte de donation.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1121604001

CE13 0576

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le déplacement de la traverse d'écoliers situé à l'angle du boulevard Perras et de la rue Alfred-Nobel, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, en créant la traverse d'écoliers à l'intersection du boulevard Rosemont et de la 42^e Avenue desservant l'école primaire Notre-Dame-du-Foyer, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1134358001

CE13 0577

Il est

RÉSOLU :

- 1- de prolonger le mandat de M. Claude Corbo, à titre de président de la Table de concertation du Mont-Royal, à compter du 1^{er} septembre 2013, et ce, jusqu'au 31 mars 2014;
- 2- d'approuver, à cette fin, un projet de convention de services professionnels entre la Ville et l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et d'autoriser le Directeur des grands parcs et du verdissement et du Bureau du Mont Royal à signer ce projet pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1130504001

CE13 0578

Attendu que la Ville soutient prioritairement Centraide du Grand Montréal par une campagne majeure de financement à l'automne;

Attendu que la Ville appuie la Croix-Rouge canadienne - Division du Québec par une campagne de financement à l'automne;

Attendu que la Ville de Montréal et ses employés désirent accroître leur engagement envers la communauté en soutenant un plus grand nombre d'œuvres caritatives;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de mandater le Bureau des campagnes de financement afin de mettre en place un comité philanthropique;
- 2- de déléguer au comité philanthropique la sélection des organismes associés à la campagne multiple de financement;
- 3- de centraliser les demandes de soutien des organismes au comité philanthropique;
- 4- de confier la gestion des sommes recueillies au fiduciaire nommément le Fonds de charité des employés de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1136003001

CE13 0579

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le greffier et président d'élection à adresser une demande au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire afin de permettre, aux fins de l'élection générale du 3 novembre 2013, l'établissement de bureaux de vote dans les locaux des établissements d'enseignement postsecondaire;
- 2- de mandater la Direction des affaires civiles du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière aux fins de l'accomplissement des démarches subséquentes requises à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1133430003

CE13 0580

Vu la résolution CA13 12075 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 2 avril 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer les personnes suivantes à titre de membres du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) d'Anjou provenant du milieu des affaires, à savoir :

- M^e Jean-Louis Landry, avocat, pour la période du 14 octobre 2012 jusqu'en juin 2013, en remplacement de M^{me} Michelle Landry;
- M. Alain Dulong du journal La Nouvelle Édition, pour la période du 23 décembre 2012 jusqu'en juin 2014, en remplacement de M. Stéphane Desjardins.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1131597007

CE13 0581

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 7 203,18 \$, taxes incluses, représentant l'achat de sept billets au coût de 895 \$ chacun, relative à la participation d'une délégation d'élus qui représentera la Ville de Montréal dans le cadre de la tenue des Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui se tiendra les 9, 10 et 11 mai 2013 à Montréal ;
- 2- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1134784002

CE13 0582

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport annuel 2012 du Fonds Énergie de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1135936001

CE13 0583

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé de l'intérêt patrimonial portant sur le site de l'académie Bélair (2950, rue Jarry Est, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension), conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1133751008

CE13 0584

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du rapport d'activités 2012 du Programme d'aide aux employés de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1130589004

CE13 0585

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 15 au 30 avril 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.005 1135057008

CE13 0586

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du déploiement de policières et policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à différentes missions de stabilisation des Nations Unies, à savoir :

- Haïti : déploiement du 32^e contingent SPVM, formé de 7 policières et policiers pour une période de douze mois, soit du 19 février 2013 au 18 février 2014.

Adopté à l'unanimité.

60.006 1136273001

Levée de la séance à 13 h

70.001

Les résolutions CE13 0555 à CE13 0586 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Laurent Blanchard
Président du comité exécutif

Colette Fraser
Greffière adjointe